

## BRÈVES ÉCONOMIQUES

### DU PROCHE-ORIENT

#### UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉРАН, TEL-AVIV)

N° 23 – du 1er juin au 8 juin 2023

## ZOOM SUR : ISRAËL – ADOPTION D'UN BUDGET EXPANSIONNISTE

Après quelques mois sans budget, la coalition de Benjamin Netanyahu a adopté, par 64 voix contre 56, le 23 et 24 mai, les budgets de 2023 et 2024, ainsi que la loi d'ordonnancement qui les complète. C'est un budget de continuité pour les infrastructures et la lutte contre le coût de la vie, et de renforcement de l'identité juive dans l'ensemble des activités de l'État.

Les dépenses budgétaires 2023 (610,7 Mds ILS, dont 125,9 Mds ILS pour le remboursement de la dette) sont en hausse de 12,9%, épaulées par une croissance de 6,5% en 2022 et une prévision de 2,5% du FMI pour 2023. Grâce aux recettes fiscales, la dette publique a diminué de 10 points de PIB en deux ans (60,9% à fin 2022). Après un excédent budgétaire de 0,6 point de PIB en 2022 (en raison des bonnes rentrées fiscales), un déficit de 0,9% du PIB est attendu en 2023 (sur la base d'une prévision optimiste de croissance de 3%) et de 0,8% du PIB en 2024 (sur la base d'un taux de croissance de 3,2%). Pour les années 2025-27, le déficit s'élèverait à 1,5% du PIB.

Les dépenses de développement des infrastructures de transport public seront maintenues pour environ 36 Mds d'ILS sur 2023. C'est tout juste ce que le FMI estime nécessaire (1,8% du PIB) pour qu'Israël puisse réduire son écart avec les pays de l'OCDE. En particulier, les dépenses pour les infrastructures routières vont reprendre de l'importance. S'agissant des transports, la loi d'ordonnancement s'inscrit dans la continuité des précédents gouvernements : Israël a besoin de trains, de tram et de métro, et l'État s'engage à faciliter leur construction.

Par rapport au budget 2022, les dépenses consacrées à l'Éducation nationale augmenteront de 15,1 Mds ILS (+22,8%), celles de la Caisse d'assurance nationale de 11,4 Mds ILS (+22,9%), celles du ministère de la Santé de 6,5 Mds ILS (+14,9%) et celles de la Défense de 4,8 Mds (+8%). La protection de l'environnement et l'autorité d'innovation devraient être les principaux perdants.

L'augmentation du budget de l'Éducation nationale répond à une tendance démographique (environ +2% par an). À cela s'ajoute en partie des dépenses nouvelles vers les écoles ultra-orthodoxes qui « scolarisent » un quart des enfants mais qui ne suivent pas toutes le programme national. La hausse des salaires des enseignants explique aussi l'augmentation du budget de l'Éducation.

Le défi démographique se fait également sentir dans la demande de logements, dans un contexte de hausse vertigineuse des prix en raison de la demande insatisfaite sur un espace foncier contraint. La loi d'ordonnancement prévoit la création d'un fonds de promotion du logement destiné à augmenter l'offre et à diminuer les écarts entre municipalités. Le fonds donnera des subventions pour améliorer les services municipaux. Cela participera à un objectif de réorientation d'une partie des aides publiques et des impôts locaux vers les municipalités ultra-orthodoxes.

S'agissant de la lutte contre le coût de la vie, le nouveau gouvernement confirme ce que le précédent gouvernement avait lancé pour réduire le coût de l'alimentation, notamment des fruits et légumes dont la consommation a baissé de 25% par habitant en deux décennies. Le gouvernement entend également ramener les prix des cosmétiques au niveau de ceux pratiqués dans la moyenne des pays de l'OCDE. La convergence réglementaire avec l'UE est confirmée et la déconcentration de la grande distribution sera facilitée. D'autres réformes s'attachent à la transparence des frais bancaires, à la baisse de la charge réglementaire pour les petits commerçants, et au renforcement de l'éducation technologique (alors que la high tech manque de main d'œuvre).

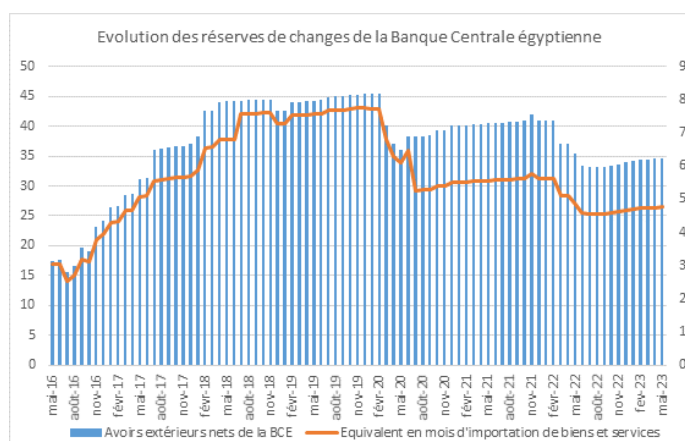
Service Économique de Tel Aviv



# ÉGYPTE

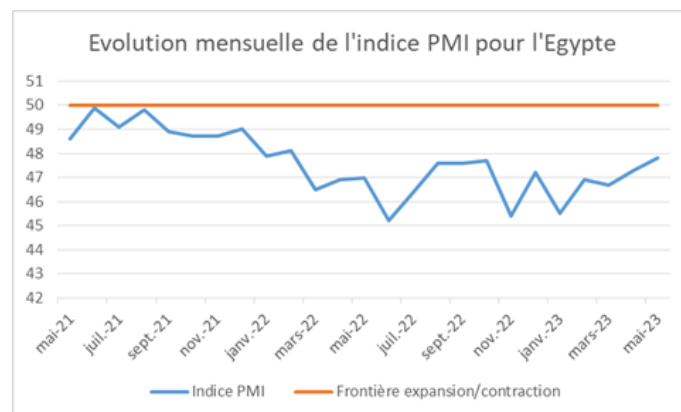
## 1. NOUVELLE HAUSSE DES RÉSERVES DE CHANGE DE LA BANQUE CENTRALE D'ÉGYPTE EN MAI 2023.

Les réserves de change ont augmenté pour atteindre 34,7 Mds USD en mai contre 34,6 Mds USD en avril. Après avoir chuté de 20 % l'année dernière en raison de la guerre en Ukraine et du durcissement des conditions financières au niveau mondial, les réserves sont en légère augmentation depuis 8 mois. Elles couvrent au mois de mai 4,8 mois d'importation de biens et services.



## 2. NOUVELLE AMÉLIORATION DU PURCHASING MANAGERS' INDEX (PMI).

L'indice PMI, qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors-hydrocarbures), a augmenté pour le deuxième mois consécutif s'affichant à 47,8 en mai contre 47,3 en avril. Bien qu'il soit resté en dessous de la barre des 50 séparant l'expansion de la contraction, l'indice a atteint son plus haut niveau depuis février 2022. Alors que la hausse des prix a continué de peser sur les ventes, la production et les achats, les entreprises ont signalé que les pressions inflationnistes étaient beaucoup moins fortes que les sommets atteints au début de l'année selon le [communiqué](#) de l'agence de notation Standards & Poor.



## 3. LA BANQUE MONDIALE REVOIT À LA BAISSE LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE L'ÉGYPTE.

Selon son [dernier rapport](#), la Banque Mondiale s'attend à un taux de croissance du PIB de 4 % pour l'exercice budgétaire 2022/23 soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à ses dernières prévisions en janvier, avant d'accélérer à 4,7 % en 2023/24. Si ces prévisions demeurent plus optimistes que celles du FMI (3,7 % de croissance du PIB pour 2022/23), elles correspondent davantage à celles du gouvernement (4,1 %).

## 4. LA BANQUE CENTRALE D'ÉGYPTE (BCE) REMBOURSE 7,2 MDS\$ DE DETTE.

La BCE a payé 7,2 Mds USD de service de charge de la dette à la fin du deuxième trimestre 2022/23, représentant les versements du principal (5,9 Mds USD) et des intérêts (1,3 Md USD). Le [bulletin mensuel](#) a montré qu'à la fin du mois de décembre 2022, l'encours de la dette extérieure s'élevait à 162,9 Mds USD et que le ratio du solde de la dette/PIB représentait 35,5 %. Rappelons que selon le FMI, la dette publique devrait atteindre 92,9 % du PIB pour l'exercice budgétaire 2022/23 avec un déficit budgétaire estimé à 7,6 %.

## 5. L'ÉGYPTE ADOPTE UNE SÉRIE D'AMÉNAGEMENTS FISCAUX.

Le parlement égyptien a approuvé un ensemble de réglementations et d'incitations fiscales pour répondre aux défis économiques et sociaux. En particulier, le seuil d'exonération de l'impôt sur le revenu passe de 24 000 EGP à 36 000 EGP conformément à l'augmentation récente du salaire minimum. Les petites entreprises, dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 10 M d'EGP, pourront bénéficier d'un traitement fiscal préférentiel et forfaitaire. Par ailleurs, les investisseurs seront



soumis à un impôt sur les plus-values de 10 % sur seulement 50 % de leurs gains dans les sociétés nouvellement cotées. Les entrées dans la plupart des lieux de divertissements seront soumises à de nouvelles taxes allant de 5 à 20 % et les produits de luxe auront 10 % de droits de douane supplémentaires. Enfin, les taxes de départ des aéroports égyptiens passeront à 100 EGP. Rappelons que dans le cadre du prêt du FMI accordé à l'Égypte, le pays s'est engagé à améliorer les recettes fiscales d'au moins 0,3 % du PIB pour l'exercice 2023/24.

## IRAK

### 1. RALENTISSEMENT DE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE IRAKIENNE.

Selon le FMI, la volatilité du marché des changes – suite au resserrement des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme prises par la Banque Centrale d'Irak (CBI) sur les ventes de devises – a eu un impact négatif sur les secteurs non pétroliers dépendants des importations, entraînant la contraction de 9% du PIB non pétrolier au dernier trimestre 2022. Même si aujourd'hui le FMI estime que la croissance du PIB non pétrolier devrait atteindre 3,7% en 2023, la dynamique de croissance globale pour cette année sera affectée (contraction de 1,1%, selon les derniers chiffres de la Banque Mondiale) dans un contexte de baisse des prix du pétrole, de réduction estimée à 5% de la production de pétrole due à la décision de l'OPEP+ et de l'arrêt de l'oléoduc Kirkouk-Ceyhan. L'inflation, quant à elle, devrait, toujours selon le FMI, se stabiliser autour de 5,6% en 2023 après avoir atteint un pic à 7% en janvier.

### 2. INAUGURATION D'UNE USINE DE LIQUÉFACTION DE GAZ SUR LE CHAMP PÉTROLIER DE RUMAILA.

Le Ministre irakien du Pétrole, Hayan Abdul-Ghani, a inauguré le 31 mai la première phase du projet d'usine de liquéfaction sur le [champ pétrolier de Rumaila](#) Nord dont la construction a commencé en 2019. Le projet porte sur la récupération et la liquéfaction du gaz associé, ce qui permettra de réduire les émissions de dioxyde de carbone de 10 millions de tonnes par an. L'usine aura une capacité de 200 millions de pieds cubes par jour (première phase) puis de 400 millions de pieds cubes par jour d'ici la fin de l'année (deuxième phase). 320 millions de pieds cubes par jour serviront à produire de l'électricité. Seront également produits 2150 tonnes

par jour de GPL pour l'utilisation domestique et 5900 barils de condensats.

### 3. RÉDUCTION PROLONGÉE DE LA PRODUCTION DE PÉTROLE DANS UN CONTEXTE DE BAISSSE DES REVENUS.

Dans le cadre de la 35<sup>ème</sup> réunion à Vienne des pays membres de l'OPEP+ qui ont approuvé collectivement le maintien de leur production totale de brut à 40,46 millions de barils par jour (L'OPEP+ avait approuvé en octobre 2022 la réduction de la production de deux millions de barils par jour, soit environ 2% de la demande mondiale, à partir de novembre 2022 jusqu'à la fin de 2023), l'Irak a confirmé la prolongation jusqu'à la fin de l'année 2024 de sa réduction de production de brut de 211000 barils par jour. Les autorités irakiennes viennent par ailleurs d'allouer 417 millions de dollars à la construction d'un troisième oléoduc d'une capacité de deux millions de barils par jour pour l'exportation offshore au sud de l'Irak (contrat attribué à la société néerlandaise Royal Boskalis).

### 4. L'ARABIE SAOUDITE INVESTIT 1 MD\$ DANS LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL.

L'ambassadeur saoudien en Irak, Abdulaziz Al-Shammari, a annoncé un investissement d'un Md USD dans la construction d'un complexe commercial, projet connu sous le nom de « *Avenue Bagdad* », près de l'aéroport international de Bagdad. Ce projet devrait être le plus grand centre commercial d'Irak, comprenant cafés, restaurants et bureaux commerciaux ainsi que 4 000 appartements et 2 500 villas. Cet investissement a été qualifié d'étape significative dans la coopération économique entre l'Arabie saoudite et l'Irak.

## IRAN

### 1. FORTE HAUSSE DU PURCHASING MANAGERS' INDEX (PMI)

D'après la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et d'agriculture d'Iran (ICCIMA), après un mois de Farvardin (21 mars-20 avril) en net repli, le PMI a enregistré au mois d'Ordibehesht (21 avril-20 mai) son plus haut niveau depuis la création de l'indice, en octobre 2019 (+1,1 point en g.a. à 57,3 points). L'ensemble des secteurs d'activité est en expansion, à l'instar de la quasi-totalité des sous-indices : **dans le sillage du redressement du carnet de commandes (57,2 points), les stocks de matières premières et fournitures ont été reconstitués (58,1 points), tandis**





que les exportations redeviennent performantes après quatre mois de repli (51,9 points), et que les ventes atteignent leur plus haut niveau depuis la création de l'indice (64,1 points). Seules ombres au tableau, les stocks de produits finis ne progressent que dans l'industrie, et les prix des matières premières et fournitures continuent de croître à un rythme soutenu. Le rebond de l'activité s'explique en partie par une reprise retardée par la coïncidence exceptionnelle des vacances de Norouz et du mois de Ramadan.

Les directeurs d'achat déclarent cependant des difficultés persistantes dans les domaines suivants : (i) l'allocation lente des devises par la Banque centrale augmente les coûts de production en contraignant les sociétés industrielles à acquérir des matières premières au taux du marché libre, et réduit le fonds de roulement en bloquant pendant plusieurs mois les importants acomptes déposés pour chaque demande de devises ; (ii) la raréfaction de l'offre de travail qualifié accroît les dépenses de formation des entreprises ; (iii) le début de la saison des coupures d'électricité et la réduction des quotas d'électricité entraînent déjà de premières interruptions de lignes de production (industrie chimique) ; (iv) le gestionnaire du réseau de transmission accumule les comptes créditeurs auprès des cocontractants ; (v) la planification est rendue périlleuse par les modifications constantes de la réglementation et des prix administrés (raffineries, textile).

## 2. L'INFLATION À 49,1% FIN MAI 2023.

D'après le Centre national des statistiques, malgré une année de base récemment révisée de 2016/2017 à 2021/2022, la croissance de l'indice des prix à la consommation atteint 49,1% en moyenne annuelle, 54,6% en glissement annuel, et 2,8% en glissement mensuel à la fin du mois d'Ordibehesht (21 avril-20 mai). Au sein des produits alimentaires (+73,8% en moyenne annuelle), les produits laitiers et les œufs (+88,1%) et la viande rouge (+75,4%) connaissent les plus fortes hausses. Au-delà, l'indice de l'hôtellerie-restauration progresse de 84,3% sur un an. Prenant en compte l'évolution des comportements de consommation sous l'effet de la hausse structurelle des prix, le Centre national des statistiques a également révisé la pondération des différentes catégories de l'indice : le poids des « aliments et boissons » (+2,2 points à 28,8%), du « logement, de l'eau, de l'électricité et des carburants » (+0,6 point

à 36,1%) se seraient accrus, tandis que ceux de l'« habillement » (-0,3 point à 4,5%), du « bien-être et [de la] santé » (-0,4 point à 6,7%), des transports (-0,5 point à 8,9%) des loisirs (-0,9 à 0,8%) et de la formation (-1,0 point à 0,9%) auraient diminué.

## 3. MESURES DE STABILISATION DU TAUX DE CHANGE.

Afin d'enrayer la dépréciation de la monnaie, le gouverneur de la Banque Centrale prévoit le recours à plusieurs instruments, tels qu'un fonds de stabilisation du rial (sous réserve de l'approbation du Conseil de la monnaie et du crédit), des contrats *salaf* libellés en devises, ou des *forwards* et des *swaps* de devises. Il s'est félicité de l'ouverture, désormais autorisée, de comptes en devises par un nombre croissant d'établissements de crédit, pour lesquels un taux d'intérêt « attractif » (*NDLR* : différent du taux plafond sur les dépôts, de 18% à 2 ans) pourrait être retenu.

## 4. EXPORTATIONS DE PÉTROLE AU PLUS HAUT DEPUIS 2019.

D'après Tankertrackers.com, les exportations de pétrole auraient atteint 1,64 Mb/j (+24,2% en g.m., +105,1% en g.a.), soit leur plus haut niveau depuis mars 2019, lorsque huit pays bénéficiaient encore d'un *waiver* du Département d'État américain pour l'importation de pétrole. Les raffineries chinoises auraient enlevé pour 1,45 Mb/j (1,3 Mb/j de pétrole brut et 140 000 b/j de condensats), devançant les E.A.U. (105 000 b/j) et la Syrie (25 000 b/j). Cette forte hausse peut s'expliquer par (i) la hausse en volume de 20% sur un an des deux premiers lots de quotas d'importation de pétrole brut par le ministère du Commerce, octroyés principalement à des raffineries indépendantes, y.c. des clients supposés de la République islamique comme Hengli Petrochemical ; (ii) une décote agressive sur le marché chinois pour préserver les parts de marché face à la concurrence russe. De fait, les exportations russes vers la Chine sont tombées en mai à leur plus bas niveau depuis la double imposition de l'embargo UE et du *price cap* UE-G7, le 5 décembre 2022.

## 5. PLAN DE RATIONNEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LES INDUSTRIES.

Le Ministère de l'Énergie a présenté un plan de rationnement de l'électricité pour les industries pour l'été 2023 (du 20/06 au 17/09), répartissant les unités industrielles en trois groupes : (i) Groupe A, les petites unités industrielles et ateliers de production



(environ 580 000 unités), exemptés de restriction ; (ii) Groupe B, les unités industrielles dont la demande dépasse 500 kW, qui n'auront pas accès au réseau pendant une demi-journée en semaine entre 11h00 et 23h00 ; (iii) Groupe C, les grandes unités industrielles (environ 300 unités), qui s'engagent à déplacer leur consommation des heures pleines vers les heures creuses. Pour mémoire, selon une nouvelle circulaire du Ministère de l'Énergie, les industries sont tenues d'obtenir 1% de leurs besoins en électricité via des sources renouvelables, afin de réduire le déficit énergétique pendant la période estivale. En 2022/2023, les importations d'électricité auraient progressé de 28,7%, tandis que les exportations auraient diminué de 12,8%.

## 6. LIGNE FERROVIAIRE RACHT-ASTARA.

Le 17 mai à Téhéran, les ministres des transports russe et iranien ont signé un accord intergouvernemental (*tavafoqnameh*) pour le financement et la construction de la ligne de ferroviaire Racht-Astara (162 km), qui doit permettre l'achèvement de la ligne Téhéran-Astara et l'opérationnalisation de l'axe ferroviaire du corridor de transit international nord-sud (INSTC). Suivant les souhaits russes, récemment exprimés par le directeur-adjoint de Russian Railways, le projet prévoit un double écartement, à la norme européenne (1,435 mm) et à la norme russe (1,520 mm). **Le financement serait assuré par un prêt souverain russe de 1,3 Md EUR (85% de la valeur du contrat), et la construction sous maîtrise d'ouvrage iranienne, avec des partenaires de mise en œuvre des deux pays.** Le délai d'achèvement du projet est estimé à quatre ans par la partie iranienne. Le premier vice-premier ministre de la Fédération de Russie, M. Novak, voit dans cette ligne ferroviaire une alternative au Canal de Suez, et ambitionne une hausse du commerce de transit de 2,3 Mt actuellement à 15 Mt, à un horizon non-précisé.

# ISRAËL

## 1. INTEL VEND DES ACTIONS MOBILEYE.

Intel, l'actionnaire majoritaire de Mobileye, a déposé une demande pour vendre 35 millions d'actions de la société israélienne spécialisée dans les systèmes de conduite avancée. La valeur de ces actions ayant doublé depuis son introduction en bourse à Wall Street fin 2022, Intel prévoit de percevoir 1,4 Md

USD grâce à cette offre. Mobileye anticipe une croissance de 12% pour l'année en cours.

## 2. TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET BLOCKCHAIN.

Le Ministère des Finances a annoncé un essai permettant le transfert d'argent en temps réel, grâce à une technologie blockchain. « Projet Eden » a réuni la Bourse de Tel Aviv, le Ministère des Finances et trois entreprises (Fireblocks, VMWare et BlockFold). L'objectif était de démontrer les avantages des technologies innovantes (blockchain, contrats intelligents et *tokenisation*) pour réduire les risques, accélérer les procédures et améliorer l'efficacité et la transparence sur les marchés financiers.

## 3. LIAISON FERROVIAIRE EN GALILÉE.

Quatre consortiums ont été retenus pour l'appel d'offres PPP (construction, maintenance et exploitation sur 25 ans) du lien ferroviaire entre Haïfa et Nazareth : Shapir Engineering and Industries et CAF (Espagne); Alstom, Electra Ltd. et Minrav Holdings; COMSA (Espagne), Dan and Danya Cebus; Shikun & Binui Holdings and Egged. Le démarrage des travaux est prévu pour 2024 et la mise en service pour fin 2028 dans une région où la croissance de la population est attendue à +70% dans les 20 ans à venir. Ce « train léger » circulera sur 41 km dans un premier temps (20 stations) avec 30 rames pour une fréquence optimale de 4 mn et 100 000 passagers par jour.

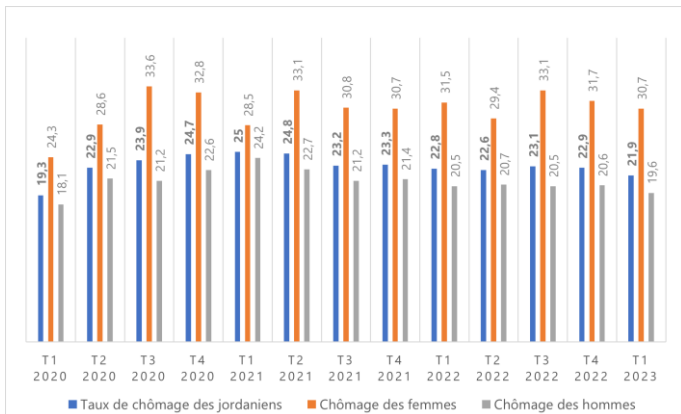
# JORDANIE

## 1. LÉGÈRE AMÉLIORATION DES CHIFFRE DU CHÔMAGE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023.

Selon le Département des Statistiques (DoS), le taux de chômage a diminué d'un point de pourcentage au 1<sup>er</sup> trimestre de 2023 par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2022, pour atteindre 21,9 %. Le taux de chômage a ainsi observé une baisse durant deux trimestres consécutifs. Le chômage des hommes a baissé d'un point de pourcentage entre le 4<sup>ème</sup> trimestre de 2022 et le 1<sup>er</sup> de 2023 pour atteindre 19,6 %. Le taux de chômage des femmes reste élevé mais observe exactement la même tendance que celui des hommes avec une diminution d'un point de pourcentage également entre le 4<sup>ème</sup> trimestre de 2022 et le 1<sup>er</sup> trimestre de 2023, il s'élève à 30,7 %. Le chômage des jeunes (15-24 ans) reste très inquiétant et s'élève à 46,1 % (42,1 % chez les hommes et 64,1 %



chez les femmes). La participation au marché du travail est toujours faible, elle est évaluée à 33,3 % (53,3 % chez les hommes et 13,7 % chez les femmes).



## 2. AUGMENTATION DES RECETTES FISCALES SUR LES 5 PREMIERS MOIS DE 2023.

Selon le directeur général de l'*Income and Sales Tax Department (ISTD)*, Hossam Abu Ali, les recettes provenant des impôts sur le revenu et sur la consommation pour les cinq premiers mois de 2023 ont enregistré une augmentation de 11,2 % par rapport à la même période de 2022. Elles ont atteint 2,77 Mds JOD (3,9 Mds USD) fin mai 2023 contre 2,492 Mds JOD (3,5 Mds USD) fin mai 2022. Les recettes de l'impôt sur le revenu se sont élevées à 1,101 Md JOD (1,6 Md USD) sur ces cinq premiers mois représentant 39,7 % du total des recettes de l'impôt sur le revenu et de la consommation. Le gouvernement prévoit dans sa loi de finances 2023 un montant de recettes fiscales de 6,63 Mds JOD (9,35 Mds USD) : 1,545 Md JOD (2,2 Mds USD) sur le revenu et les profits, 141 M JOD (198,8 M USD) sur la propriété, 4,587 Mds JOD (6,5 Mds USD) sur les biens et services, 275 M JOD (387,8 M USD) sur le commerce international et les transactions et 85 M JOD (119,9 M USD) sur les dons. Ainsi, les recettes fiscales devraient représenter près de 70 % des recettes totales de l'État évaluées à 9,57 Mds JOD (13,49 Mds USD).

## LIBAN

### 1. NOUVELLES ESTIMATIONS SUR LA PAUVRETÉ.

L'ONU estime que 3,9 millions de personnes résidant au Liban ont besoin d'une aide humanitaire pour subvenir à leurs besoins de base. Ce chiffre comprend 2,1 millions de Libanais vulnérables, 1,5

million de réfugiés syriens, 81 500 migrants résidant au Liban et 211 400 réfugiés palestiniens. Ce besoin accru d'aide humanitaire est essentiellement dû à l'incapacité des individus à satisfaire leurs besoins essentiels et à accéder aux services de base. Des services cruciaux tels que l'énergie, l'éducation, l'eau et les soins de santé, normalement assurés par le secteur public, ont été gravement affectés et sont désormais fournis par le secteur privé ou informel à des coûts beaucoup plus élevés, rendant l'accès difficile pour une grande partie de la population, y compris la classe moyenne. Les estimations du niveau de pauvreté restent à ce jour très incertaines compte-tenu de l'ampleur et de la complexité de la crise économique et financière libanaise. En début d'année 2022, l'ONU estimait qu'environ 80% des Libanais vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

### 2. BAISSÉ MARGINALE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ.

Électricité du Liban (EDL) a annoncé le 8 juin une réduction marginale des tarifs de l'électricité, dans le contexte de la baisse des prix du pétrole. Le prix de la première tranche de consommation, jusqu'à 100 kilowattheures (kWh), est maintenu à 0,1 USD / kWh, tandis que le tarif de la deuxième tranche a été ramené de 0,27 à 0,26 USD / kWh. En outre, les frais fixes ont été réduits de 25 %. Ces modifications seront appliquées aux factures des mois de janvier et février 2023, qui doivent encore être émises par EDL. L'entreprise publique continue à ce stade d'appliquer, sur décision de la Banque du Liban, le taux de change de la plateforme Sayrafa majoré de 20 %. EDL prévoit de revoir le mécanisme de calcul de ses tarifs afin qu'ils puissent refléter les fluctuations des prix du pétrole, les quantités de carburant fournies, le taux de change et le taux de recouvrement des factures.

## PALESTINE

### 1. BÉNÉFICE NET DU FONDS D'INVESTISSEMENT EN 2022.

Le président du conseil d'administration du Fonds d'investissement palestinien a annoncé que le fonds a réalisé un bénéfice net, après impôts, s'élevant à 35,2 M USD en 2022. Les bénéfices réalisés depuis la création du Fonds en 2002 s'élève à deux fois le capital versé, tandis que la valeur des bénéfices transférés par le Fonds à l'Autorité palestinienne depuis sa création s'élève à 1,1 Md USD. Les investissements du Fonds auraient contribué à créer plus de 3 400 emplois au cours de l'année écoulée,





via le soutien de plus de 1 000 projets de PME. Parmi les principales réalisations, le président du Fonds a cité la conclusion d'un accord préliminaire avec l'Egyptien Natural Gas Holding Company (EGAS) en tant que partenaire du Consortium palestinien de développement de projets gaziers, le lancement de la société Mada Al-Arab pour les services internet et déploiement des réseaux de fibre optique, ainsi que l'installation de panneaux solaires sur les toits de 150 écoles publiques.

## 2. AIDE EXTÉRIEURE AU BUDGET PALESTINIEN.

À date, les contributions internationales au budget de l'Autorité palestinienne s'élèvent à 359,8 M ILS, soit près de 92 M€, en forte hausse comparé à 2022. Ce montant est dû pour l'essentiel au versement de 185 M ILS par la Banque Mondiale et 88 M ILS par l'UE, contributions habituelles qui avait été versées plus tardivement l'an passé. Pour l'heure, aucun pays arabe n'a fourni de financement au Trésor palestinien. Pour mémoire, l'aide internationale au budget palestinien était de près de 1,5 Md USD il y a dix ans. Elle représente moins de 400 M USD aujourd'hui.

# SYRIE

## 1. LA SYRIE ANTICIPE UNE RÉDUCTION DE SES IMPORTATIONS DE BLÉ EN 2023.

Le Ministre de l'Agriculture syrien a indiqué prévoir une récolte de blé plus abondante cette année, grâce à de meilleures précipitations. En 2022, la récolte de blé en Syrie a atteint, d'après la FAO, environ 1 million de tonnes, ce qui représente un volume très inférieur aux niveaux d'avant crise (4 millions de tonnes en moyenne par an). Pour faire face à cette diminution, la Syrie a importé environ 1,5 million de tonnes de blé l'année dernière, principalement en provenance de Russie. Grâce à l'amélioration des récoltes, la Syrie prévoit ainsi de

réduire de moitié ses importations de blé cette année.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.  
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTEUR : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

CRÉDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH

